

[administratifs.jean-monnet] Reprise des cours en enseignement alterné

22 octobre 2020 22:25

Chers étudiants,

À la suite de la conférence de presse du premier ministre ce jour, conformément aux lettres de cadrage prises par l'université, après avis pris des membres du conseil de faculté, et à la suite de la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 18 octobre 2020, veuillez prendre connaissance des informations suivantes :

1. Principe : les cours reprendront dès lundi 26 octobre en enseignement alterné (autrement dit « hybride ») selon l'emploi du temps habituel (cf. 3 pour rappel de la règle de répartition).

2. Exceptions : doivent demeurer en enseignement distanciel total pour encore une semaine les formations suivantes :

- la L2 éco-gestion à Orsay (+ DU langues associés + éco-mathématiques + L1/L2 parcours accéléré) ;
- le M2 Droit de la création et du numérique.

3. Rappel de la règle de répartition :

- Les étudiants dont le patronyme d'usage (présenté par la carte d'étudiant) commence par les lettres A à I (i) seront en présentiel en « semaine 1 » ;
- Les étudiants dont le patronyme d'usage commence par les lettres J à Z seront en présentiel la « semaine 2 » ;

La « semaine 1 » est la semaine du 14 au 19 septembre (semaine 38 du calendrier).

La « semaine 2 » est la semaine du 21 au 26 septembre (semaine 39 du calendrier).

Par la suite, les semaines 1 et 2 alterneront :

- semaine 1 = semaine 40 (du 28 septembre au 3 octobre)
- semaine 2 = semaine 41 (du 5 octobre au 10 octobre)
- semaine 1 = semaine 42 (du 12 octobre au 17 octobre)
- semaine 2 = semaine 43 (du 19 octobre au 24 octobre)
- semaine 1 = semaine 44 (du 26 octobre au 31 octobre)
- et ainsi de suite...

Pour mémoire, vous retrouverez les indications concernant le calendrier des cours en enseignement hybride sous le lien suivant : <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/actualites/nouvelles-modalites-denseignements>.

4. « Couvre-feu » : un justificatif sera délivré nominativement à ceux d'entre vous dont les cours ou TD s'achèvent entre 19h30 et 21h. Attention : cette pièce justificative ne suffit pas, elle doit accompagner une attestation remplie et signée par vos soins ([Attestation de déplacement dérogatoire](#) www.interieur.gouv.fr > [content](#) > [download](#) > [file](#) > 16...). Les instructions pour récupérer votre pièce justificative vous seront envoyées par la voie des annonces planning.

5. Rappel des conditions de sécurité sanitaire : Vous trouverez l'ensemble des renseignements relatifs à l'épidémie (attitudes à adopter en cas de présomption de contamination, contacts à

joindre, médecine préventive...) sur le site internet de la faculté (<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/actualites/informations-covid19>).

L'ensemble de la communauté académique de la faculté se réjouit de vous voir reprendre, même de manière alternée, le chemin de nos campus.

Avec tous mes encouragements en cette période particulièrement troublée et difficile.

[etudiants.jean-monnet]URGENT - ENSEIGNEMENTS A DISTANCE DU L1 AU M1

30 septembre 18 :16

Chers étudiants,

En raison de la multiplication de cas de COVID au sein du site de Sceaux de notre faculté, après accord du conseil de faculté émis ce matin et après réception de l'avis de l'ARS, nous avons pris la décision de basculer en « distanciel total » l'ensemble des enseignements dispensés sur le site de Sceaux de la L1 au M1.

Par voie de conséquence, seuls les enseignements délivrés en master 2, ainsi que les enseignements délivrés sur le site d'Orsay sont exemptés de cette mesure et demeurent en hybride (ou en présentiel pour les M2 à petits effectifs).

Compte-tenu de l'urgence de la situation, cette décision s'applique **à compter du jeudi 1er octobre pour une durée de 18 jours.**

Les enseignements pourront reprendre en hybride, **à compter du lundi 19 octobre 2020**, sauf mesure contraire décidée au niveau national ou universitaire.

Nous mettrons à profit ce temps pour constituer un réseau d'étudiants « sentinelles », avec l'aide de l'ARS et de la santé publique, permettant une plus grande sensibilisation à la crise sanitaire que nous traversons. Si vous voulez faire partie de ce réseau, je vous prie de vous faire connaître à l'adresse suivante : « cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr », avec l'objet suivant : SENTINELLES.

Avec mes encouragements,

[etudiants.jean-monnet] A LIRE ATTENTIVEMENT - Précisions sur l'hybridation

18 Septembre 2020 14:22

Chers étudiants,

Dans le cadre de la mise en place de l'enseignement alterné, la règle de répartition est exactement la même que pour les L2 pour lesquels il est déjà mis en oeuvre. Seul le calendrier change.

1. Rappel du calendrier :

- **pour les cours magistraux de L2** : mise en oeuvre dès le **14 septembre** ;
- **pour les cours magistraux des autres formations, M2 exceptés** : mise en oeuvre à partir du **21 septembre** ;
- **pour les TD, toutes formations confondues** : les TD commenceront la semaine du **28 septembre**.

2. Rappel de la règle de répartition :

- Les étudiants dont le patronyme d'usage (présenté par la carte d'étudiant) commence par les **lettres A à I** (i) seront en présentiel en « semaine 1 » ;
- Les étudiants dont le patronyme d'usage commence par les **lettres J à Z** seront en présentiel la « semaine 2 » ;

La « semaine 1 » est la semaine du 14 au 19 septembre (semaine 38 du calendrier).

La « semaine 2 » est la semaine du 21 au 26 septembre (semaine 39 du calendrier).

Par la suite, les semaines 1 et 2 alterneront :

- semaine 1 = semaine 40 (du 28 septembre au 3 octobre)
- semaine 2 = semaine 41 (du 5 octobre au 10 octobre)
- semaine 1 = semaine 42 (du 12 octobre au 17 octobre)
- et ainsi de suite...

3. ATTENTION. Jusqu'à nouvel ordre :

- Les étudiants en **Licence Economie et Mathématiques** ainsi que les étudiants des **DU de langues et civilisation Anglais/Allemand, Anglais/Espagnol, Chinois/Anglais** seront toutefois regroupés en présentiel en « semaine 1 » (et en distanciel en « semaine 2 ») **quelle que soit la lettre de l'alphabet de leur patronyme usuel.**

- Les étudiants des **DU Law & Advisory, CPGE Marie Curie, DU Louvre et parcours accélérés** seront toutefois regroupés en présentiel en « semaine 2 » (et en distanciel en « semaine 1 ») **quelle que soit la lettre de l'alphabet de leur patronyme usuel.**

Toutefois, en raison de la mise en place complexe des TD, cette règle concernant ces formations spécifiques **peut changer**. Surveillez votre boîte de messagerie.

4. ATTENTION. Les TD de Méthodologie des études universitaires, qui ont déjà commencé, sont suspendus et ne reprendront que la semaine du 28 septembre.

Avec mes remerciements pour votre attention.

[etudiants.jean-monnet] A LIRE ATTENTIVEMENT

17 Septembre 2020 22:27

Chers étudiants,

Comme cela vous a déjà été dit, nous avons débuté la mise en place de **l'enseignement alterné pour les L2 la semaine du 14 septembre**.

Le reste des cours (jusqu'aux M1 inclus, **sauf travaux dirigés**) **passera enseignement alterné à partir du 21 septembre**.

Pour des raisons techniques et sanitaires, le début des TD, en enseignement alterné (« hybride »), a été repoussé d'une semaine. De sorte que **les TD débiteront la semaine du 28 septembre** (non celle du 21 comme initialement prévu).

Ceux d'entre vous qui doivent demeurer à l'isolement en raison de l'épidémie, soit temporairement (test PCR en cours, cas contact ou cas avéré), soit plus longuement (personne déclarée vulnérable ou vivant avec une personne vulnérable), pourront assister aux cours intégralement à distance. **Il doivent impérativement indiquer leur situation** à l'adresse « cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr ».

Pour accéder à vos cours à distance, vous devez vous connecter à eCampus avec votre adresse et votre mot de passe de l'Université (pour accéder à eCampus, vous devez avoir impérativement activé votre compte ADONIS ainsi que votre compte eCampus - cf messages précédents ou site internet de la Faculté).

Une fois connecté à eCampus, vous pouvez visualiser l'ensemble de vos cours en une série de « fenêtres » :

- vous sélectionnez le cours auquel vous devez assister selon votre emploi du temps
- une fois que vous êtes dans l'espace de cours adéquat, vous entrez dans la « session Collaborate » créée pour l'occasion : il s'agit d'un lien web sur lequel vous devez cliquer pour entrer dans la salle de cours ou l'amphi virtuels.

Sur les campus de Sceaux, d'Orsay et de Fontenay, les règles sont toujours les suivantes :

- port du masque obligatoire sur l'ensemble des campus de la Faculté, à l'intérieur comme à l'extérieur ;
- distanciation spontanée en tous lieux (ne pas manger en groupe, ne pas fumer en groupe) - dispersez-vous sur l'ensemble des espaces disponibles.
- contactez immédiatement « cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr » en cas d'infection ou de suspicion d'infection au COVID-19.

En vous remerciant pour votre attention, je vous renouvelle mes encouragements et vous souhaite, en dépit des circonstances, une belle année académique.

[etudiants.jean-monnet] ATTENTION - URGENT - L2 DROIT ECO GESTION
JEAN MONNET

12 Septembre 2020 23:18

Ce message s'adresse exclusivement aux étudiants de L2 Droit et Économie-Gestion de la Faculté Jean-Monnet
A lire très attentivement

Chers étudiants,

Dès lundi, 14 septembre, nous procéderons à une « hybridation » des enseignements de L2 qu'il n'était pas possible de mettre en place jusqu'à présent.

Cette « hybridation » consiste à scinder en deux groupes les amphithéâtres (et prochainement les TD) et à ne faire venir en présentiel à la Faculté, alternativement (une semaine sur deux), que l'un seul des deux groupes, l'autre suivant les cours **en direct, à distance**. Cette modalité vous a déjà été présentée comme étant en cours d'élaboration dans la lettre de rentrée, publiée sur le site de la Faculté. Nous en accélérons sa mise en oeuvre en raison de l'évolution des conditions sanitaires en cette rentrée.

L'hybridation des enseignements ne commencera le 14 septembre **que pour les L2**. Progressivement, nous la mettrons en place pour l'ensemble des formations, à partir du 21 septembre. Cette hybridation a pour objectif de réduire le nombre d'étudiants dans les amphithéâtres ainsi qu'en TD, permettant une distanciation physique acceptable.

Techniquement, lorsque vous aurez à suivre le cours à domicile, il vous faudra vous connecter à **eCampus**. Cela signifie que vous devez impérativement, dès aujourd'hui si tel n'est pas le cas, **activer votre compte eCampus** (cf. tutoriel pièce jointe ; 12 heures de temps d'activation ; adresse en cas de difficulté : cellule-ecampus.droit-economie-gestion@universite-paris-saclay.fr), sans quoi vous ne pourrez accéder au cours. Par ailleurs, seuls les étudiants suivant le cours à distance pourront accéder au cours : il sera impossible à celui qui doit être en cours physiquement de se connecter. J'insiste sur le fait que, même si les cours magistraux ne sont pas obligatoires, vous ne pourrez pas suivre le cours à distance s'il est indiqué que vous devez suivre ce cours en présentiel (si vous n'assistez pas au cours, il vous faudra trouver un autre moyen de récupérer ce cours). Ce qui signifie que ceux d'entre vous qui se verraient dans l'impossibilité de venir en cours pour cause de « mise en quarantaine », ou d'attente des résultats du test PCR devront impérativement se faire connaître auprès de l'administration (obligation qui leur incombe par ailleurs pour des raisons purement sanitaires).

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que les cours seront diffusés **en direct**. De sorte que vous devrez impérativement **respecter le calendrier** des cours qui vous a été transmis en début d'année.

Les cours seront diffusés à distance et en direct depuis l'espace du cours sur eCampus à partir d'une « session Collaborate » à laquelle vous devrez vous connecter spécifiquement une fois que vous aurez accédé à l'espace de cours.

Pour savoir qui devra venir sur le campus lundi et qui devra rester chez soi (ou bien dans un lieu où vous pourrez suivre le cours), voici la **règle de répartition** :

- Les étudiants dont le patronyme d'usage (présenté par la carte d'étudiant) commence par les **lettres A à I** (i) seront en présentiel en « semaine 1 » ;
- Les étudiants dont le patronyme d'usage commence par les **lettres J à Z** seront en présentiel la « semaine 2 » ;
- Les étudiants en **Licence Economie et Mathématiques** ainsi que les étudiants des **DU de langues et**

civilisation Anglais/Allemand, Anglais/Espagnol, Chinois/Anglais seront toutefois regroupés en présentiel en « semaine 1 » (et en distanciel en « semaine 2 ») **quelle que soit la lettre de l'alphabet de leur patronyme usuel.**

- Les étudiants des **DU Law & Advisory, CPGE Marie Curie, DU Louvre et parcours accélérés** seront toutefois regroupés en présentiel en « semaine 2 » (et en distanciel en « semaine 1 ») **quelle que soit la lettre de l'alphabet de leur patronyme usuel.**

La « semaine 1 » est la semaine du 14 au 19 septembre (semaine 38 du calendrier).

La « semaine 2 » est la semaine du 21 au 26 septembre (semaine 39 du calendrier).

Par la suite, les semaines 1 et 2 alterneront :

- semaine 1 = semaine 40 (du 28 septembre au 3 octobre)
- semaine 2 = semaine 41 (du 5 octobre au 10 octobre)
- semaine 1 = semaine 42 (du 12 octobre au 17 octobre)
- et ainsi de suite...

J'attire enfin votre attention sur le fait que cette règle de répartition pourra changer au moment de l'attribution des groupes de TD. Vous en serez naturellement avertis. Surveillez bien vos messages et les annonces planning.

Avec tous nos encouragements.

[\[etudiants.jean-monnet\]](#) Informations complémentaires importantes

11 Septembre 2020 11:15

Chers étudiants,

En cette fin de semaine de rentrée, la plupart d'entre vous a déjà reçu ses premiers cours (hors TD). Le corps enseignant ainsi que l'ensemble des agents de l'administration de notre faculté sont très heureux de vous voir à nouveau animer notre campus.

Plusieurs informations importantes vous ont déjà été communiquées en début de semaine, d'autres informations importantes figurent sur le site internet de la faculté que vous devez consulter fréquemment. Toutefois, nous vous rappelons que les consignes réglementaires imposent le port du masque sur l'ensemble du campus, à l'intérieur comme à l'extérieur (I), la distanciation ne devant être mise en place, jusqu'à nouvel ordre, que dans la mesure du possible (II).

I. Sur le port du masque

Il vous a déjà été indiqué à plusieurs reprises que l'efficacité du port du masque tient à la façon dont il est porté : depuis le haut du nez jusque sous le menton. Toute autre manière de le porter fait courir un risque de propagation du virus. Par ailleurs, vous devez porter un masque propre. Le masque doit être porté à tout moment sur le campus, à l'intérieur des bâtiments comme à l'extérieur.

À la question : « Je ne peux pas le porter quand je mange ou quand je fume, comment je fais ? », la réponse est simple : vous ne mangez pas en groupe, vous ne fumez pas en groupe. Vous recherchez un isolement, au CROUS comme à l'extérieur. Pour leur santé, nous souhaiterions pouvoir convaincre les fumeurs de ne pas s'adonner à ce vice, que nous ne saurions encourager.

II. Sur la distanciation

Selon la réglementation en vigueur (**qui peut évoluer dans les heures qui viennent - surveillez les annonces planning**), la distanciation en cours (amphis ou salles de TD) n'est pas une obligation absolue dans la mesure où

le port du masque est, lui, obligatoire (cf. I). Toutefois, comme cela vous a déjà été indiqué, des solutions numériques permettant que vos cours soient dispensés simultanément en amphithéâtre et à distance sont en voie d'installation. Cette mise en place nécessitera, ainsi que cela vous a déjà été dit, une nouvelle organisation (alternance de présence et de distance). Cette nouvelle organisation vous sera indiquée dès que possible.

En outre, nous vous rappelons que vous pouvez rechercher **activement** cette distance lorsque vous sortez des amphithéâtres, en occupant l'espace (naguère un parking) libéré pour vous sous le bâtiment D et à proximité. Dispersez-vous sur le campus en attendant le cour suivant.

Le bon déroulement des cours repose en grande partie sur **votre sens des responsabilités**, en particulier concernant le port adéquat du masque, mais aussi la distanciation « naturelle » (disséminez-vous dans les amphithéâtres autant que possible - parfois c'est possible), ainsi que sur le campus. Ne déjeunez pas en groupe, ne fumez pas en groupe, n'hésitez pas à ouvrir vous-mêmes les portes ou les fenêtres, anticipez les demandes de vos professeurs...

Par ailleurs, vous trouverez pour rappel, en pièce jointe, les consignes à suivre en cas de suspicion de contamination ou de fréquentation d'un « cas contact ».

Pour toute question sanitaire, suspicion de contamination, cas contact, problème pédagogique lié au virus, vous pouvez contacter le « référent COVID » via la cellule de crise de la faculté : cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr.

Pour tout problème médical en général, vous pouvez ajouter aux destinataires de votre message la médecine préventive de l'université : prevention.medecine@universite-paris-saclay.fr.

Pour toute question liée spécifiquement à vos études, vous pouvez contacter la directrice des études, Mme Fanny Binois, qui fera le lien avec les différents services de la faculté : fanny.binois@universite-paris-saclay.fr.

Vous renouvelant nos vœux de bonne rentrée,

Le doyen
L'équipe de direction